



N°2016.124.CD

Signée le	15/12/16
Date d'envoi en Préfecture	16/12/16
Identifiant Acte	033-223300013-20161214-203030-DE-1-1
Date de Publication au RAAD	16/12/16

CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Réunion du 14 décembre 2016

Sous la Présidence de

Monsieur Jean-Luc GLEYZE

Présents : Mme Marie-Claude AGULLANA, Mme Emmanuelle AJON, Mme Géraldine AMOUROUX, M. Arnaud ARFEUILLE, Mme Clara AZEVEDO, Mme Christine BOST, M. Jacques BREILLAT, M. Bernard CASTAGNET, M. Alain CHARRIER, M. Jacques CHAUVET, Mme Sonia COLEMYN, Mme Laure CURVALE, M. Jean-Marie DARMIAN, M. Alain DAVID, M. Jean-Louis DAVID, M. Grégoire DE FOURNAS, M. Arnaud DELLU, Mme Laurence DESSERTINE, Mme Isabelle DEXPERT, M. Philippe DORTHE, Mme Valérie DROUHAUT, M. Pierre DUCOUT, Mme Valérie DUCOUT, Mme Fabienne DUMAS, M. Jean-Jacques EROLES, Mme Anne-Laure FABRE-NADLER, Mme Marie-Jeanne FARCY, M. Bernard FATH, M. Dominique FEDIEU, M. Jean GALAND, M. Hervé GILLE, M. Jean-Luc GLEYZE, Mme Pascale GOT, Mme Denise GRESLARD NEDELEC, Mme Carole GUERE, Mme Corinne GUILLEMOT, Mme Christelle GUIONIE, Mme Isabelle HARDY, Mme Martine JARDINE, Mme Michelle LACOSTE, Mme Nathalie LACUEY, M. Hubert LAPORTE, Mme Marie LARRUE, M. Pierre LOTHAIRE, M. Jacques MANGON, M. Alain MAROIS, Mme Corinne MARTINEZ, Mme Yvette MAUPILE, Mme Edith MONCOUCUT, Mme Célia MONSEIGNE, M. Guy MORENO, M. Jean-Guy PERRIERE, Mme Sophie PIQUEMAL, Mme Liliane POIVERT, M. Jacques RAYNAUD, M. Alain RENARD, M. Jacques RESPAUD, M. Matthieu ROUVEYRE, Mme Cécile SAINT-MARC, M. Sébastien SAINT-PASTEUR, M. Stéphane SAUBUSSE, M. Jean TOUZEAU, Mme Carole VEILLARD, M. Dominique VINCENT

Excusés :

Affaire délibérée : Politique des infrastructures routières départementales

CDR : DI - SAG
Vice-présidence : Préservation de l'Environnement, Gestion des Risques et des Ressources, Infrastructures routières
Commission : N°17 - Infrastructures routières
N°chrono : 1

**DEPARTEMENT DE LA GIRONDE
CONSEIL DÉPARTEMENTAL**

Réunion du 14 décembre 2016

Politique des infrastructures routières départementales

Mesdames, Messieurs,

La politique routière du Département vise à proposer une offre de déplacement fluide, sécurisée, multimodale et respectueuse de l'environnement. Cette politique rejoint les défis de l'agenda 21 du Département, en particulier le défi 2 « Mobilités choisies ». Elle rejoint les enjeux d'accessibilité des territoires dont les pactes territoriaux se sont également fait porteurs.

En 2017, la mise en sécurité du réseau se traduira par la poursuite du programme de suppression des passages à niveau préoccupants, les aménagements de sécurité et de carrefours au travers des programmes d'opérations ponctuelles, la poursuite des aménagements des pistes cyclables.

Les actions intègrent également le maintien dans un bon état de service du réseau et de ses dépendance effectuées en régie par les équipes des Centres Routiers Départementaux et du Parc routier (fauchage, réparation, curage de fossés, enduits superficiels).

La demande du budget primitif pour les infrastructures routières départementales s'élève à : 33 390 000 euros en Autorisation de Programme et 40 389 510 euros en Crédits de Paiement **pour les programmes d'investissement** et pour la section de fonctionnement 9 386 823€ de CP, et s'articule autour des programmes suivants :

I - PARC ROUTIER- P272

Le renouvellement des véhicules et gros engins de voirie nécessite la demande de 1 840 000 €, et pour le fonctionnement courant du Parc Routier, les montants proposés sont de 2 202 300€ en AP/CP.

II - ENTRETIEN ET INVESTISSEMENT DE LA VOIRIE

II - 1 Entretien et fonctionnement - Programme 138

Ce programme a pour but d'assurer le maintien en sécurité, l'entretien courant et la maintenance quotidienne du réseau routier départemental.

Ainsi, pour ce programme sont requis 6 298 523€ de CP en dépenses de fonctionnement et 2 179 200€ en recettes.

Les recettes correspondent aux amendes des radars et aux occupations du domaine public.

Le barème des occupations du domaine public est réactualisé pour chaque nature d'occupation selon l'évolution des index associés et présentés ci-dessous :

NATURE D'OCCUPATION	MONTANTS RODP 2016 estimée	Evolution de l'index associé	Gain ou perte de RODP
ouvrages de transport et de distributions de gaz	56 841€	1.49%	850€
réseaux de transport et de distribution d'électricité	105 110€	1.49%	1570€

fibres optiques	702 450€	-1.90%	-13 340€
ouvrages des services publics de distribution d'eau et d'assainissement	119 140€	1.49%	1 775€
reste du barème d'occupation du domaine public routier départemental	126 460€	-1.90%	-2 400€

En investissement, l'opération O012 « Amélioration des Techniques de Chaussées » où sont imputées les achats de matériaux et matériels afférents aux travaux effectués en régie, 2 500 000€ en AP et 2 501 216€ en CP sont inscrits. Et 100 000€ viennent en complément en investissement sur ce programme pour l'achat de gros outillage (tronçonneuse, souffleur)

II - 2 Renforcements programmés - Programme 139

Ce programme contribue à l'amélioration des chaussées afin d'assurer la durabilité du patrimoine routier, la sécurité et le confort des usagers par la mise en œuvre de bétons bitumineux minces, très minces et d'enrobés coulés à froid. 7 540 000€ en AP et 6 993 031€ en CP pour les renforcements répartis sur l'ensemble des RD du territoire.

II - 3 Opérations Ponctuelles - Programme 141

Ce programme est constitué au renforcement de la sécurité, aux interventions sur les ouvrages d'art et à l'amélioration ponctuelle des caractéristiques géométriques et structurelles des RD, aux aménagements d'aires de covoiturage et divers aménagements réalisés sous maîtrise d'ouvrage du Département sur les réseaux.

Ainsi pour 2017, les besoins en AP s'élèvent à 6 000 000 d'euros :

COMMUNES	LIBELLE	MONTANT	CANTON
Beguey	Giratoire	480 000	L'Entre deux Mers
Gujan Mestras	Giratoire de Villemarie	335 000	Gujan Mestras
Le Pian Médoc	Giratoire ZA« Les Portes du Médoc »	500 000	Le Médoc
Langon	Carrefour RD 8	308 000	Sud Gironde
Ensemble du Département	Dispositifs de traitement des eaux pluviales	425 000	Département
Camblanes et Meynac	Renforcement de chaussée	700 000	Créon
Léognan	Giratoire Centre commercial	555 555	La Brède
Saint Selve	Giratoire « Foncroise »	540 000	La Brède
Audenge	Giratoire Bas Vallon	230 000	Andernos les Bains
Belin Beliet	Aménagement giratoire RD 3	250 000	Les Landes de Graves
Département	Etudes ponctuelles	50 000	Département
Département	Equipement d'axes	350 000	Département
Bourrideys	réparationsTempête Klaus	900 000	Sud Gironde

Outre ces nouveaux projets et pour poursuivre les travaux affectés en 2016, 4 688 800 € de CP sont nécessaires.

La participation du Département aux aménagements communaux et aux divers travaux pour le compte des tiers génère des recettes (participation des communes et communautés de communes, remboursement des travaux par les tiers) qui sont estimées pour l'année 2017 à 1 100 000€.

II - 4 Les participations diverses - Programme 142

600 000 € en AP pour les participations liées aux délégations de maîtrise d'ouvrage des travaux aux communes et pour les aménagements paysagers et l'éclairage public sur le domaine routier départemental. Les crédits de paiement s'élèvent à 631 300€.

II - 5 Les pistes cyclables - Programme 143

Conformément au Schéma départemental directeur des pistes cyclables, une Autorisation de Programme de 1 000 000€ sur l'opération 001 est demandée permettant de terminer la liaison Saint Macaire Langon Roaillan sur le Canton de Sud Gironde et sur l'opération 002 300 000€ d'AP sont inscrites sur ce programme afin

de continuer d'adapter la largeur des pistes cyclables départementales de 2 à 2.5 mètres et au total pour l'exercice 2017, 1 726 000 € de crédits de paiement sont inscrits.

II - 6 Réseau d'Intérêt Local - Programme 146

1 000 000€ d'AP et 711 000€ de Crédits de Paiement sont requis afin de poursuivre le programme engagé sur 2016 et permettre de mener des interventions de sécurité localisées sur les réseaux de 3^{ème} et 4^{ème} catégories.

II - 7 Le plan prévisionnel d'investissement - Programme 210

Ce programme fait l'objet d'une programmation pluriannuelle basée sur une planification concrète des opérations d'investissement.

Au titre de ce programme d'investissement, 7 650 000€ en AP et 7 149 273 € en CP sont à prévoir afin de poursuivre la réalisation des opérations déjà en cours et aussi d'acquérir les terrains afin de programmer les travaux de la Déviation de Fargues Saint Hilaire.

Dont une AP de 1 500 000€ est nécessaire afin de reprendre les aménagements de sécurité de la RD 18 à Genissac et une AP de 2 000 000€ permettra de démarrer le calibrage et le renforcement de la RD 3 Hourtin Lesparre.

PPI ROUTES	AP	CP	Cantons
Divers itinéraires Etudes	250 000	250 000	Département
Divers itinéraires Acquisitions foncières	3 400 000	3 407 600	Département
RD 18 Déviation de Galgon		312 715	Libournais Fronsadais
Divers Mises en sécurité des ouvrages	100 000	130 190	Département
RD674 COUTRAS E6 déviation urbaine		100 000	Le Nord Libournais
RD9 AILLAS MITTON Calibrage et renforcement		1 031 000	Le Réolais Les Bastides
Transfert de RD à la CUB et remise en état des OA		108 535	
VOIE RETRO LITTORALE EST BASSIN D'ARCACHON		250 000	Andernos les Bains
RD106 ANDERNOS LES BAINS carrefour de Querquillas		136 540	Andernos les Bains
RD18 Section GENISSAC MOULON GREZILLAC	1 500 000	600 000	Les Côteaux de Dordogne
RD218 Mise en sécurité La Teste		113 832	La Teste de Buch
RD3 HOURTIN LESPARRE	2 000 000	400 000	Le Sud Medoc
RD3 BIGANOS accès A660		7 627	Andernos les Bains
RD 257 St Vincent de Paul- Mise en sécurité (busage)		1 235	La Presqu'île
RD3 - AMENAGEMENTS DE SECURITE ENTRE BIGANOS ET ARES	400 000	300 000	Andernos les Bains

Egalement sur ce programme en fonctionnement 70 000€ d'AP/CP sont inscrits.

II – 8 Suppression ou mise en sécurité des passages à niveau – Programme 250

Un montant de CP à hauteur de 1 623 100 € est inscrit en vue de financer les acquisitions foncières et les études du PN 62 à Saint Macaire et du PN 4 au Teich. Ce programme est financé à 75% par SNCF Réseau , l'Etat et la Région d'où une inscription de 2 822 500 € en recettes d'investissement.

III - CARRIERES – P151

Une demande de 310 000€ en AP et de 336 067€ en CP. Il s'agit pour 300 000€ des dépenses liées aux travaux de comblement sur le site du Gardera à Langoiran, de curage de puits à Puisseguin RD 21 et à Salleboeuf RD 936. Egalement, il est prévu 10 000€ en AP/CP pour les études des carrières à maîtrise d'ouvrage directe.

2 000€ en AP/CP sont nécessaires en fonctionnement afin d'effectuer la maintenance des détecteurs de gaz.

IV – LES ROUTES NATIONALES TRANSFEREES

IV- 1 PPI routes transférées – Programme 223

1 550 000€ d'AP et 10 064 121€ en CP sont positionnés pour les travaux décrits ci-dessous qui correspondent à la continuité des grosses opérations en cours :

PPI RESEAU TRANSFERE	AP	CP	Cantons
RD1215 Déviation de St AUBIN Le Taillan		115 054	ST Médard/ Jalles
RD1010 St VINCENT de PAUL et Cubzac les Ponts Pont EIFFEL		7 219 007	La Presqu'île
RD divers études sur l'ensemble	50 000	120 000	Département
RD divers aménagements de sécurité sur ex RN		320 160	Département
RD1089 sécurisation des carrefours	500 000	403 241	Libournais
RD1113- Divers aménagements	1 000 000	510 659	La Brede
RD 137 MAZION - ST ANDRE DE CUBZAC Carrefours		376 000	L'Estuaire
RD 1089 Libourne Pont de Pierre		550 000	Libournais
RD 1250 LA TESTE Aménagement Carrefour		450 000	La Teste

4 087 947€ de l'Etat pour la réhabilitation du Pont Eiffel à Saint Vincent de Paul et 150 000€ d'une entreprise pour l'aménagement de carrefour à La Teste de Buch.

IV – 2 Renforcement Programmé du réseau transféré – Programme 228

En fonctionnement, 800 000€ de CP pour le maintien en sécurité, l'entretien courant et la maintenance quotidienne du réseau routier départemental. En investissement, les crédits sont prévus pour les renforcements programmés sur les Ex RN et notamment pour les travaux de la 1^{ère} tranche de la RD 1089 à Libourne sont prévus. Pour 2017, l'AP est de 3 100 000€ et les CP de 1 925 601€.

V – Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement – Programme 290

100 000€ de crédits de paiement sont inscrits.

Les AP dans le tableau récapitulatif peuvent être différentes des crédits inscrits à la suite d'apurements à la marge d'AP antérieures.

Les crédits nécessaires seront imputés sur les lignes suivantes :

Politique Libellé	Secteur Libellé	Programme Code	Programme Descriptif	Nature (Dép-Rec)	Montant AP/AE en €	Montant CP en €
1: Aménag , équip territ coopé	16: Sécurité	P151	CARRIERES	D	310 000,00	338 067,16
5: Mobilité	52: Sécurité et infrastructure	P138	ENTRETIEN ET FONCTIONNEMENT	D	2 500 000,00	8 899 738,51
5: Mobilité	52: Sécurité et infrastructure	P138	ENTRETIEN ET FONCTIONNEMENT	R	0,00	2 179 200,00
5: Mobilité	52: Sécurité et infrastructure	P139	RENFORCEMENTS PROGRAMMES SUR RD	D	7 540 000,00	6 993 031,35
5: Mobilité	52: Sécurité et infrastructure	P139	RENFORCEMENTS PROGRAMMES SUR RD	R	0,00	0,00
5: Mobilité	52: Sécurité et infrastructure	P141	OPERATIONS PONCTUELLES	D	6 000 000,00	4 714 000,25
5: Mobilité	52: Sécurité et infrastructure	P141	OPERATIONS PONCTUELLES	R	0,00	1 100 000,00
5: Mobilité	52: Sécurité et infrastructure	P142	PARTICIPATIONS DIVERSES ET FONCTIONNEMENT	D	600 000,00	631 300,00
5: Mobilité	52: Sécurité et infrastructure	P143	PISTES CYCLABLES DEPARTEMENTALES	D	1 300 000,00	1 726 000,00

5: Mobilité	52: Sécurité et infrastructure	P143	PISTES CYCLABLES DEPARTEMENTALES	R	0,00	0,00
5: Mobilité	52: Sécurité et infrastructure	P146	RIL	D	1 000 000,00	711 000,10
5: Mobilité	52: Sécurité et infrastructure	P210	PPI ROUTES	D	7 650 000,00	7 211 673,28
5: Mobilité	52: Sécurité et infrastructure	P223	PPI RESEAU TRANSFERE	D	1 550 000,00	10 064 121,31
5: Mobilité	52: Sécurité et infrastructure	P223	PPI RESEAU TRANSFERE	R	0,00	4 237 947,00
5: Mobilité	52: Sécurité et infrastructure	P228	RENFORCEMENTS PROGRAMMES RESEAU TRANSFERE	D	3 100 000,00	2 725 600,82
5: Mobilité	52: Sécurité et infrastructure	P250	SUPPRESSION OU MISE EN SECURITE DES PASSAGES A NIVEAU PREOCCUPANTS	D	0,00	1 619 500,15
5: Mobilité	52: Sécurité et infrastructure	P250	SUPPRESSION OU MISE EN SECURITE DES PASSAGES A NIVEAU PREOCCUPANTS	R	0,00	2 822 500,00
5: Mobilité	52: Sécurité et infrastructure	P272	PARC ROUTIER	D	1 840 000,00	4 042 300,00
5: Mobilité	52: Sécurité et infrastructure	P272	PARC ROUTIER	R	0,00	10 000,00
5: Mobilité	52: Sécurité et infrastructure	P290	PLAN DE PREVENTION DU BRUIT DANS L'ENVIRONNEMENT - PPBE	D	0,00	100 000,00

En conséquence, la présente délibération consiste à :

- adopter le programme 2017 relatif aux infrastructures départementales qui s'élèveront globalement en dépenses à 33 390 000€ en Autorisation de Programme et 49 776 333€ en Crédits de Paiement et à 10 349 647€ en recettes,###13;
- adopter la réactualisation la redevance de 1.49% pour l'occupation du domaine public routier par les ouvrages de transport et de distributions de gaz,
- adopter la réactualisation la redevance de 1.49% pour l'occupation du domaine public routier par les réseaux de transport et de distribution d'électricité,
- adopter la réactualisation la redevance de -1.90% pour l'occupation du domaine public routier par de la fibre optique,
- adopter la réactualisation la redevance de 1.49% pour l'occupation du domaine public routier par les ouvrages des services publics de distribution d'eau et d'assainissement,
- adopter la réactualisation la redevance de -1.90% pour les autres occupations du domaine public routier,
- adopter l'application du nouveau barème des redevances d'occupation du domaine public ci-joint à compter du 1er janvier 2017.

Je vous saurais gré de bien vouloir en délibérer.

DECISION

Les propositions de Monsieur le Président du Conseil départemental sont adoptées.

Fait et délibéré en l'Hôtel du Département à Bordeaux, le 14 décembre 2016.

Le Président du Conseil départemental,



Jean-Luc GLEYZE
Conseiller départemental du
canton Sud-Gironde